



Services de l'approvisionnement et des contrats
 30, rue Victoria
 Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification :	Date de la modification :
3	29 avril 2019
Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] :	
ECGP-RFP-18-0523	
Titre :	
Programme de la validation et conception de l'assurance de la qualité	
Date de clôture de la demande de proposition :	
8 mai 2019 à 14h (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:	
Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de	N° de tél.
Ghislaine Parent	819-939-2489

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant le Programme de la validation et conception de l'assurance de la qualité qui porte le numéro ECGP-RFP-18-0523 datée du 14 mars 2019 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et Réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la demande de proposition. Élections Canada répond par la présente aux questions suivantes:

2.7 Question No. 7

Question :

Pour l'exigence cotée R5 (sous les projets 1 et 2), est-ce que la Couronne peut confirmer que les projets complétés pour un client ayant des contrats ou des autorisations de tâches distincts seront considérés comme des projets distincts?

Réponse :

Tant que les critères sont rencontrés, des contrats séparés ou des autorisations de tâches distinctes pour le même client qualifieraient comme projets individuels pour le critère coté R5.

Partie 3. Modifications

3.1 Modification à la page titre- La date de clôture de la demande de proposition

Par la présente, la date de clôture de la demande de proposition indiquée à la page titre est modifiée et doit être lue dans son intégralité comme suit :

Supprimer: Le 1 mai 2019 à 14 h (heure de Gatineau)

Insérer: Le 8 mai 2019 à 14 h (heure de Gatineau)